

QUESTIONS / EXIGENCES		DEGRÉ DE CONFORMITÉ À L'EXIGENCE				Pondération de la question	Note obtenue	Note pondérée	Note pondérée maximale	Commentaires
		0	1	2	3					
A) THEORIE DU CHANGEMENT		0	1	2	3		RÉSULTAT (%) - A	/19	/30	
1. Définition des objectifs généraux							TOTAL RÉSULTAT (A1)	/11	/12	
1. Le fonds se donne-t-il clairement des objectifs de transformation durable dans ses documents supports?	Non, les documents supports n'évoquent pas d'objectifs de transformation durable ou les mentionnent avec une certaine ambiguïté			Oui, les documents supports stipulent clairement que les investissements dans le fonds visent à contribuer à un ou plusieurs objectifs de transformation durable	1		2	2,00	/2	
2. Comment est décrit et justifié chaque objectif de transformation durable poursuivi par le fonds ?	Les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds ne sont pas décrits		Les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds sont décrits de manière générale, s'inscrivant dans les grandes tendances sociales ou environnementales	Les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds sont décrits en lien avec des cibles précises issues des cadres de référence (par exemple les 164 cibles des 17 ODD)	1		2	2,00	/2	
3. Le fonds dérive-t-il des objectifs spécifiques pour chacun des émetteurs investis en lien avec ses objectif généraux de transformation durable ?	Non, l'objectif général n'est pas décliné en objectifs spécifiques au niveau des émetteurs		Oui, l'objectif général est décliné en objectifs spécifiques au niveau des émetteurs	Oui, l'objectif général est décliné en objectifs spécifiques au niveau des émetteurs, les objectifs étant alignés avec un scénario de référence quand celui-ci existe	1		1	1,00	/2	
4. Comment d'autres fonds concurrents couvrent-ils le besoin auquel répond chaque objectif de transformation durable poursuivi par le fonds ?	Les besoins auxquels répondent les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds sont déjà bien couverts par d'autres fonds concurrents (utilisant une stratégie similaire ou différente)		Les besoins auxquels répondent les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds ne sont que partiellement couverts par d'autres fonds concurrents (utilisant une stratégie similaire ou différente) - il y a un réel besoin d'augmenter le volume de solutions offertes	Les besoins auxquels répondent les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds sont peu ou mal couverts par d'autres fonds concurrents (utilisant une stratégie similaire ou différente) - il y a un besoin crucial d'augmenter le volume de solutions offertes	1		2	2,00	/2	
4.1 Pour répondre aux objectifs de transformation durable visés, le fonds propose-t-il une solution originale ou innovante ? (QUESTION BLANCHE)	Non		Oui, et cette solution est susceptible de mieux répondre aux préférences de certains émetteurs ou de certains investisseurs	Oui, et cette solution est susceptible de mieux répondre aux préférences de certains émetteurs ou de certains investisseurs. Elle a en outre le potentiel d'être largement dupliquée et de constituer un nouveau type de stratégie dans la mesure où elle n'implique pas de barrières à l'entrée importantes (ex: un fonds d'engagement autour des ODD)	0		1	0,00		
5. Le fonds se donne-t-il l'objectif explicite d'avoir de l'impact dans ses documents supports (i.e., juridiques et commerciaux) ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Non, le fonds n'évoque pas la notion d'impact dans ses documents supports (i.e., juridiques et commerciaux)			Oui, dans ses documents supports (i.e. juridiques et commerciaux) le fonds se positionne comme un fonds à impact ou indique que l'investissement dans le fonds permet aux investisseurs d'avoir de l'impact, insistant sur les notions d'intentionnalité, d'additionnalité et de mesure.	1		2	2,00	/2	
6. Le fonds ambitionne-t-il de mettre en place des actions pour limiter les externalités négatives des émetteurs choisis au-delà du ou des objectifs de transformation durable ciblés ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Non, le fonds n'évoque pas dans ses documents supports son ambition de suivre et gérer activement les externalités négatives des émetteurs choisis			Oui, le fonds affiche dans ses documents supports une intention de suivre et gérer activement les externalités négatives (considérées comme matérielles) des émetteurs choisis une fois l'investissement réalisé (au-delà de la seule sélection des émetteurs ex ante)	1		2	2,00	/2	
2. Définition des actions déployées par l'institution financière pour atteindre les objectifs (i.e. causer les changements recherchés)		0	1	2	3		TOTAL RÉSULTAT (A2)	/8	/18	

7. Les actions associées au fonds pour atteindre les objectifs de transformation durable sont-elles décrites dans les documents supports ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Les actions pour atteindre les objectifs fixés ne sont pas décrites	Les actions pour atteindre les objectifs fixés sont décrites de manière rapide	Les actions pour atteindre les objectifs fixés sont décrites de manière détaillée	-	2	1	2,00 /4				
8. Parmi la liste suivante, veuillez choisir les actions de contribution planifiées et les actifs sous gestion couverts (à noter en colonne N). Vous pouvez vous référer à la notice explicative pour une présentation des différentes actions de contribution. 1. Apport d'un capital flexible 2. Développement de nouveaux marchés de capitaux où l'offre est insuffisante 3. Apport d'un soutien non-financier 4. Engagement actionnarial 5. Signalement de l'importance de l'impact (signaux de marché) 6. Signalement de l'importance de l'impact	Pas d'action	Au moins 1 action planifiée de signalement (actions 5 et 6)	Au moins une action planifiée, hors signalement (actions 1 à 4)	Plus d'une action planifiée, hors signalement (actions 1 à 4)	1	2	2,00 /3	Il s'agit d'un fonds diversifié d'actifs cotés - les actions 1 et 2 (apport de capital flexible et développement de nouveaux marchés de capitaux) ne sont donc pas envisageables			
8.1. Le fonds utilise-t-il d'autres "mécanismes d'impact" que ceux décrits ci-dessus ? Si oui, les décrire. (QUESTION BLANCHE)	Non, le fonds n'utilise aucun autre mécanisme d'impact	Oui, le fonds utilise un ou plusieurs autres mécanismes d'impact mais pour l'instant il n'existe pas de preuve empirique de leur efficacité	Oui, le fonds utilise un ou plusieurs autres mécanismes d'impact et il existe des preuves empiriques de leur efficacité		0	0	0,00 /0				
9. Le fonds justifie-t-il les actions envisagées (dans les questions 7 et 8) par la recherche d'additionnalité? (QUESTION QUALIFIANTE)	Non, le fonds présente les actions déployées dans ses documents supports sans suggérer qu'elles lui permettront d'avoir un effet additionnel		Oui, dans ses documents supports le fonds justifie les actions déployées par leur potentiel à générer de l'additionnalité		1	2	2,00 /2				
10. Comment les chaines causales attendues entre actions et impacts sont-elles décrites ?	Aucune chaine causale n'est présentée, la contribution du fonds aux objectifs n'est pas explicitée	Une chaine causale simplifiée est présentée à l'échelle du fonds	Plusieurs chaines causales détaillées sont présentées, avec une granularité poussée (par objectif, par secteur ou par entreprise)		1	1	1,00 /2				
11. Comment sont décrits les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement ?	Les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement du fonds ne sont pas décrits	Les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement du fonds sont évoqués de manière très générale à l'échelle du fonds	Les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement du fonds sont détaillés pour des sous-parties du portefeuille (par exemple, par secteur)	Les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement du fonds sont détaillés pour chaque émetteur	1	0	0,00 /3				
12. Y a-t-il un plan d'action mis en place pour gérer et/ou corriger ce lien de dépendance aux facteurs externes ?	Un plan d'action n'a pas été élaboré pour gérer la dépendance	Une ou plusieurs actions sont évoquées mais ne font pas l'objet d'un plan d'action systématique avec des étapes déterminées et un échéancier de suivi	Un plan d'action systématique a été mis en place avec des étapes déterminées et un échéancier de suivi		1	0	0,00 /2				
13. Comment les actions déployées pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives sont-elles décrites ?	Les actions pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives avant et après investissement ne sont pas décrites.	Les actions pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives avant et après investissement sont évoquées par le fonds mais ne sont pas décrites de manière détaillée	Les actions pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives avant et après investissement sont décrites de manière détaillée: le fonds fournit la méthodologie de l'analyse de matérialité et décrit la procédure d'engagement autour des externalités négatives matérielles		1	1	1,00 /2				
B) MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE					0	1	2	3	RÉSULTAT (%) - B	/15	/27
14. Avec quelle systématité les émetteurs choisis répondent-ils aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Moins de 50% du portefeuille est investi dans des émetteurs qui répondent exactement aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds	Entre 50% et 70% du portefeuille est investi dans des émetteurs qui répondent exactement aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds	Entre 70% et 90% du portefeuille est investi dans des émetteurs qui répondent exactement aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds	Plus de 90% du portefeuille est investi dans des émetteurs qui répondent exactement aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds	2	3	6,00 /6				

15. Avec quelle intensité le fonds actionne-t-il les mécanismes d'impact les plus pertinents pour sa classe d'actifs (actions cotées) ?					4,00 /18	
15.1 ENGAGEMENT ACTIF - Le fonds a-t-il une politique d'engagement actionnarial active concernant les objectifs de transformation durable visés qui incorpore une stratégie d'escalade détaillée ?	Non, le fonds n'a pas de politique d'engagement actionnarial active en relation avec ses objectifs de transformation durable ou, s'il en a une, ne communique pas sur sa stratégie d'escalade	Oui, le fonds a une politique d'engagement actionnarial active et fournit des détails sur sa stratégie d'escalade (fixation des objectifs intermédiaires, gradation des réponses, action de dernier ressort, etc.)	Oui, le fonds a une politique d'engagement actionnarial active, fournit des détails sur sa stratégie d'escalade (fixations des objectifs intermédiaires, gradation des réponses, action de dernier ressort, etc.) et communique des statistiques au niveau du portefeuille sur l'état d'avancement de ses actions d'engagement au regard de sa stratégie d'escalade	1	0	0,00
15.2 COMPORTEMENT EN AG - Le fonds et la société de gestion dans son ensemble adoptent un comportement lors des assemblées générales en cohérence avec les objectifs de transformation durable visés par le fonds ?	Non, le fonds ou la société de gestion n'applique pas une politique de vote en cohérence avec les objectifs de transformation durable visés	Le fonds et la société de gestion appliquent une politique de vote en cohérence avec les objectifs de transformation durable visés.	Le fonds et la société de gestion appliquent une politique de vote en cohérence avec les objectifs de transformation durable visés ET i) justifie tous ses votes OU ii) soumet régulièrement lors des AG des résolutions concernant les objectifs de transformation durable du fonds et/ou mène des campagnes médiatiques autour des votes relatifs à ces objectifs (au moins trois résolutions/campagnes par an).	1	0	0,00
15.3 ENGAGEMENT COLLABORATIF - Le fonds participe-t-il activement à des actions d'engagement collaboratif (via des coalitions d'investisseurs) concernant les objectifs de transformation durable visés ?	Non, le fonds ne participe pas à des actions collectives d'engagement avec d'autres investisseurs concernant les objectifs de transformation durable visés	Oui, le fonds participe à des actions collectives d'engagement avec d'autres investisseurs concernant les objectifs de transformation durable visés sans fournir de détails sur leur fréquence	Oui, le fonds est impliqué dans des actions collectives d'engagement avec d'autres investisseurs concernant les objectifs de transformation durable visés sur au moins 20% des positions du portefeuille (sauf incapacité dûment justifiée, voir notice) ou est l'organisateur/porte-parole de coalitions d'investisseurs (entre 0 et 3 par an)	2	1	2,00
15.4 SIGNAL DE MARCHÉ - Le fonds applique-t-il une politique d'allocation de capital singulière en lien avec ses objectifs de transformation durable susceptible d'avoir une incidence significative sur les prix des actifs financiers et, par conséquent, d'influencer le comportement des émetteurs ?	Non, le fonds n'applique pas de politique d'allocation de capital singulière en lien avec des objectifs de transformation durable	Oui, le fonds applique une politique d'allocation de capital singulière (faisant intervenir une sélection positive, négative ou thématique des émetteurs) en lien avec ses objectifs de transformation durable qui, si elle était répliquée par de nombreux autres intervenants, serait susceptible d'avoir un effet significatif sur les prix des actifs financiers, et par conséquent de changer le comportement des émetteurs.	Oui, le fonds applique une politique d'allocation de capital singulière en lien avec ses objectifs de transformation durable qui est susceptible d'avoir un effet significatif sur les prix des actifs financiers et par conséquent de changer le comportement des émetteurs (le fonds et les autres fonds appliquant une stratégie très similaire - voir notice - représentent ensemble plus de 5% de la capitalisation des entreprises investies ou le fonds peut démontrer, en s'appuyant sur des travaux rigoureux, que ses décisions d'allocation de capital ont débouché sur une hausse de 10% au moins du cours des entreprises investies ou d'une baisse de 10% des entreprises exclues).	1	2	2,00
16. Quelles actions le fonds met-il en place pour maîtriser les externalités négatives associées à ses investissements (au-delà des objectifs de transformation durable du fonds) ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Le fonds ne maîtrise pas les externalités négatives associées à ses investissements au-delà des objectifs de transformation durable visés	Le fonds pratique systématiquement un engagement actif avec les émetteurs en cas d'externalités négatives matérielles, lequel inclut, au minimum, le dialogue avec les émetteurs et le vote en AG d'une manière cohérente avec l'objectif de limitation de ces externalités négatives matérielles	Le fonds pratique systématiquement un engagement actif avec les émetteurs en cas d'externalités négatives matérielles, lequel inclut le dialogue avec les émetteurs et le vote en AG d'une manière cohérente avec l'objectif de limitation de ces externalités négatives matérielles. En plus, le fonds pose aux émetteurs des objectifs de réduction des externalités négatives matérielles susceptibles de remettre en cause son soutien au management en AG.	1	1	1,00

17. Le fonds applique-t-il une stratégie particulière qui veille à la matérialisation et la pérennisation de son impact/contribution (durée d'investissement minimale, choix du moment de sortie, choix du repreneur, etc.) ?	Non		Oui, et cette stratégie particulière est détaillée dans les documents support du fonds	1	2	2,00	2	
18. Quels moyens le fonds alloue-t-il à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie ?	Le gérant a à sa disposition des sources d'information externes sur l'impact des émetteurs	Le gérant a à sa disposition des sources d'information externes sur l'impact des émetteurs et peut s'appuyer sur des ressources internes spécialement dédiées à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie (analystes, responsable engagement, etc.).	Le gérant a à sa disposition des sources d'information externes sur l'impact des émetteurs et peut s'appuyer sur des ressources internes spécialement dédiées à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie (analystes, responsable engagement, etc.). La quantification de ces ressources est mentionnée dans les documents support du fonds.	1	2	2,00	2	
C) SUIVI DES RÉSULTATS	0	1	2	3	RÉSULTAT (%) - C			
1. Procédure de suivi des résultats. Par résultat, on entend changement entre la situation avant investissement et celle après investissement. Une situation préexistante ne peut être considérée un comme étant un résultat.					/19	/30		
					TOTAL RÉSULTAT (C1)	/11	/15	
19. Un suivi des évolutions des performances extra-financières des émetteurs durant la période de détention par le fonds est-il réalisé ?	Non ou, dans le cas contraire, pour moins de 90% des actifs sous gestion		Oui, pour plus de 90% des actifs sous gestion	1	2	2,00 /2		
20. Un suivi des évolutions relatives (par rapport à des objectifs spécifiques fixés ex ante par le fonds, à des comparables ou à une tendance passée) des performances extra-financières des émetteurs durant la période de détention par le fonds est-il réalisé ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Non ou, dans le cas contraire, pour moins de 50% du portefeuille	Oui, pour plus de 50% du portefeuille	Oui, pour plus de 70% du portefeuille	2	2	4,00 /4		
20.1 A quel niveau les conséquences des actions des entreprises du portefeuille sont-elles suivies ? (QUESTION BLANCHE)	Il n'y a pas de vérification des conséquences des actions des émetteurs, que ce soit au niveau des réalisations ou des résultats	Le processus de contrôle de la performance des émetteurs permet de vérifier les réalisations (outputs)	Le processus de contrôle de la performance des émetteurs permet de vérifier les résultats (outcomes)	0	1	0,00		
21. Comment l'additionnalité du fonds dans l'atteinte des objectifs est-elle analysée ?	L'additionnalité du fonds dans l'atteinte des résultats et impacts observés n'est pas analysée	L'additionnalité du fonds dans l'atteinte des résultats et impacts observés est rationalisée de manière plausible et/ou appuyée par des méthodes quantitatives ou qualitatives "basiques" (voir notice)	L'additionnalité du fonds dans l'atteinte des résultats et impacts observés est analysée en utilisant un faisceau de preuve de niveau 2 (voir notice)	L'additionnalité du fonds dans l'atteinte des résultats et impacts observés est analysée en utilisant un faisceau de preuve de niveau 3 ou plus (voir notice)	1	0,00 /3		
21.1 Dans l'évaluation de son additionnalité, le fonds analyse-t-il les éventuels impacts indirects de ses investissements (par exemple, les effets de déplacement)? (QUESTION BLANCHE)	Non	Oui. Une procédure de suivi des éventuels effets indirects sur les concurrents est prise en compte dans l'analyse des résultats atteints.		0		0,00		
22. Un processus d'amélioration continue des stratégies déployées et des actions réalisées est-il mis en place ?	Aucun processus d'amélioration continue n'est mis en place	Un processus d'amélioration continue est évoqué mais sans donner de détails	Un processus d'amélioration continue est en place, avec des points d'étape et des mesures correctives spécifiés	-	1	1,00 /2		

23. Comment le suivi des externalités négatives (au-delà des objectifs de transformation durable du fonds) des émetteurs est-il réalisé ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Le suivi des externalités négatives matérielles (au-delà des objectifs de transformation durable du fonds) n'est pas réalisé sur tous les émetteurs, ou le fonds ne fournit pas d'objectifs ciblés pour les externalités négatives matérielles pour chaque émetteur visé	Un suivi systématique des externalités négatives matérielles des émetteurs (au-delà des objectifs de transformation durable du fonds) est réalisé par rapport à des objectifs clairement identifiés pour chaque émetteur. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique (en lien avec les contraintes propres à la classe d'actifs du fonds), le fonds fournit des explications, suivant une logique "comply or explain".	-	1	2	2,00 /2				
24. Un processus de contrôle interne ou externe de la stratégie de transformation durable et de ses résultats existe-t-il ? (QUESTION QUALIFIANTE EN 2025)	Non	Oui		1	2	2,00 /2	Il s'agit d'un processus de contrôle interne simplifié, basé sur le respect du cadre analytique et de la méthodologie déployés sur le fonds CM-AM Impact First Inclusion. L'objectif pour 2025 est d'affiner ce contrôle.			
2. Qualité des résultats observés				0	1	2	3	TOTAL RÉSULTAT (C2)	/8	/15
25. Dans quelle mesure les résultats absolus (i.e., progression ou régression) observés au niveau des émetteurs correspondent-ils aux objectifs de transformation durable visés par le fonds ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Les résultats ou objectifs ne sont décrits dans aucun document permettant de répondre à la question, ou de manière trop peu granulaire, ou encore ne sont pas du tout alignés avec ce qui avait été planifié	Pour plus de 50% du portefeuille (voir notice), les résultats observés font ressortir une amélioration des résultats (environnementaux ou sociaux) évalués des entreprises investies par rapport à la situation avant l'investissement. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique des résultats ou d'actionner les actions de contribution souhaitées, le fonds fournit des explications, suivant une logique "comply or explain".	Pour plus de 70% du portefeuille (voir notice), les résultats observés font ressortir une amélioration des résultats (environnementaux ou sociaux) évalués des entreprises investies par rapport à la situation avant l'investissement. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique des résultats ou d'actionner les actions de contribution souhaitées, le fonds fournit des explications, suivant une logique "comply or explain".	1	3	3,00 /3				
26. Dans quelle mesure les résultats relatifs (i.e., par rapport à des comparables sectoriels, à la tendance passée ou aux objectifs spécifiques fixés par le fonds) observés au niveau des émetteurs correspondent-ils aux objectifs de transformation durable visés par le fonds ?	Les résultats ou objectifs spécifiques ne sont décrits dans aucun document permettant de répondre à la question, ou de manière trop peu granulaire, ou encore ne sont pas du tout alignés avec ce qui avait été planifié	Pour plus de 50% du portefeuille (voir notice), les résultats relatifs observés sont alignés avec les objectifs fixés ex ante (i.e., les objectifs spécifiques fixés ont bien été atteints) ou traduisent une meilleure performance que celle des comparables ou une amélioration par rapport à la tendance passée. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique des résultats ou d'actionner les actions de contribution souhaitées, le fonds fournit des explications, suivant une logique "comply or explain".	Pour plus de 70% du portefeuille (voir notice), les résultats relatifs observés sont alignés avec les objectifs fixés ex ante (i.e., les objectifs spécifiques fixés ont bien été atteints) ou traduisent une meilleure performance que celle des comparables ou une amélioration par rapport à la tendance passée. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique des résultats ou d'actionner les actions de contribution souhaitées, le fonds fournit des explications, suivant une logique "comply or explain".	2	2	4,00 /6				
27. A quel point l'additionnalité du fonds dans l'atteinte des résultats observés est-elle démontrée ?	L'additionnalité du fonds dans l'atteinte des résultats et impacts observés n'est pas analysée	Un rationnel convaincant ou un faisceau de preuves de niveau 1 (voir notice) permet de conclure avec confiance que le fonds a bien eu un effet additionnel positif pour plus de 50% des actifs sous gestion	Un faisceau de preuves de niveau 2 (voir notice) permet de conclure avec confiance que le fonds a bien eu un effet additionnel positif pour plus de 50% des actifs sous gestion	Un faisceau de preuve de niveau 3 ou plus (voir notice) permet de conclure avec confiance que le fonds a bien eu un effet additionnel positif pour plus de 50% des actifs sous gestion	1	1	1,00 /3			
27.1 Le fonds peut-il démontrer qu'en prenant en compte les effets indirects (comme les effets de substitution et de déplacement), les résultats obtenus sont bel et bien positifs pour les objectifs de transformation durable visés ? (QUESTION BLANCHE)	Non car aucune analyse des impacts indirects na été effectuée	Oui. Une analyse logique détaillée suggère qu'en prenant en compte les impacts indirects les résultats obtenus sont bel et bien positifs pour les objectifs de transformation durable visés (pour plus de 50% des actifs sous gestion).	Une analyse scientifique ou quasi-scientifique conclut qu'en prenant en compte les impacts indirects les résultats obtenus sont bel et bien positifs pour les objectifs de transformation durable visés (pour plus de 50% des actifs sous gestion).	0	0	0,00				

28. Dans quelle mesure les externalités négatives des émetteurs (au-delà des objectifs de transformation durable visés par le fonds) ont-elles été diminuées durant la période de détention du fonds ?	Le fonds n'a pas défini d'objectifs de réduction des externalités négatives (matérielles) pour chaque émetteur ou les objectifs de réduction des externalités négatives matérielles fixés n'ont été atteints durant la période de détention du fonds que pour une petite minorité (<30%) des émetteurs visés	Les objectifs de réduction des externalités négatives matérielles fixés ont été atteints durant la période de détention du fonds pour une minorité (> 30%) des émetteurs visés	Les objectifs de réduction des externalités négatives matérielles fixés ont été atteints durant la période de détention du fonds pour une majorité (> 50%) des émetteurs visés	Les objectifs de réduction des externalités négatives matérielles fixés ont été atteints durant la période de détention du fonds pour une grande majorité (> 70%) des émetteurs visés	1	0	0,00 /3					
D) COMMUNICATION ET CREDIBILITE					0	1	2	3	RÉSULTAT (%) - D	/8	/10	
29. Comment le potentiel d'impact du Fonds est-il communiqué aux épargnants et investisseurs ?	Le potentiel de contribution du fonds tel que communiqué aux épargnants et investisseurs peut être perçu comme trop ambitieux par rapport à ce que révèle la présente analyse: le fonds se dit à impact sans valider (encore) toutes les conditions nécessaires pour le faire (questions qualifiantes et score total minimal). La communication peut être qualifiée de mensongère ou de trompeuse.	Le potentiel de contribution du fonds tel que communiqué aux épargnants et investisseurs est en adéquation avec ce que révèle la présente analyse: le fonds évoque son potentiel de contribution significatif (score > 50%) de contribution à la transformation durable en précisant de manière adaptée ses forces et faiblesses (par exemple, les limites de ses actions transformatives ou son incapacité à étayer son additionalité). Le fonds ne prétend pas être à impact alors qu'il ne valide pas les conditions requises. La communication peut être qualifiée d'appropriée.	Le potentiel de contribution du fonds tel que communiqué aux épargnants et investisseurs est en adéquation avec ce que révèle la présente analyse: le fonds évoque son potentiel de contribution important (score > score minimum) à la transformation durable en précisant de manière adaptée ses forces et faiblesses (par exemple, les limites de ses actions transformatives ou son incapacité à étayer son additionalité). Le fonds ne prétend pas être à impact alors qu'il ne valide pas les conditions requises. La communication peut être qualifiée d'appropriée.	Le potentiel de contribution du fonds tel que communiqué aux épargnants et investisseurs est en adéquation avec ce que révèle la présente analyse: le fonds se dit à impact et valide bien toutes les conditions pour le faire (questions qualifiantes et score total minimal). La communication peut être qualifiée d'appropriée.	1	3	3,00 /3					
30. Le fonds communique-t-il un rapport d'impact/contribution annuel accessible aux investisseurs ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Non	Oui, et le rapport présente de manière détaillée les changements dans les résultats des émetteurs.	Oui, et le rapport comporte des parties spécifiques sur i) les changements des résultats des émetteurs, et ii) une vue agrégée des actions de contribution/d'impact déployées par le fonds.	Oui, et le rapport comporte des parties spécifiques sur i) les changements des résultats des émetteurs, ii) les actions déployées par le fonds émetteur par émetteur et, lorsque c'est possible, iii) la correspondance entre les deux.	1	2	2,00 /3		Le premier rapport d'impact du fonds Impact First Inclusion sera publié courant 2024.			
31. La RSE de la société de gestion est-elle cohérente avec les objectifs de transformation durable du fonds ?	La société de gestion n'a pas mis en place de politique RSE ou la politique RSE de la société de gestion n'est pas cohérente avec les objectifs de transformation durable du fonds	La politique RSE de la société de gestion est cohérente avec les objectifs de transformation durable du fonds. Le fonds n'est pas une "anomalie" dans la gamme de la société de gestion.			1	1	1,00 /1					
32. La rémunération des gérants du fonds est-elle dépendante des performances du fonds en matière d'impact ? (QUESTION QUALIFIANTE EN 2025)	La rémunération des gérants du fonds implique une part variable laquelle est sans aucune indexation ou lien avec des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou moyens mis en œuvre) OU en l'absence de rémunération variable, les gérants ont des objectifs annuels personnels qui incluent des critères relatifs aux performances financières du fonds sans inclure aussi des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou moyens mis en oeuvre)	La rémunération des gérants du fonds implique une part variable indexée sur des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou actions mises en œuvre) de manière non négligeable (voir notice) OU la rémunération des gérants du fonds n'implique aucune part variable et, si les gérants ont des objectifs annuels personnels, ceux-ci n'incluent pas de critères relatifs aux performances financières du fonds sans inclure de critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou moyens mis en oeuvre)	La rémunération des gérants implique une part variable qui est indexée sur des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou actions mises en œuvre) de manière substantielle (représentant entre 25% et 50% de la rémunération variable)	La rémunération des gérants implique une part variable qui est indexée sur des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou actions mises en œuvre) de manière très substantielle (représentant 50% ou plus de la rémunération variable)	1	2	2,00	3				
E) BONUS					0	1	2	3	RÉSULTAT (%) - D	/2	/5	
33. Le fonds intègre-t-il un mécanisme de partage des revenus ou des frais de gestion au profit de projets d'intérêt général (associations, fondations...) ?	Non, le fonds n'intègre pas de mécanisme de partage des frais de gestion au profit d'associations	Oui, le fonds intègre un mécanisme de partage des frais de gestion au profit d'associations équivalent à moins de 0,5% des encours en année "normale"	Oui, le fonds intègre un mécanisme de partage des frais de gestion au profit d'associations équivalent à entre 0,5% et 1% des encours en année "normale"	Oui, le fonds intègre un mécanisme de partage des frais de gestion au profit d'associations équivalent à plus de 1% des encours en année "normale"	1	2	2,00 /3		Le fonds CM-AM Impact First Inclusion dispose d'une part de partage (50% des revenus liés à l'investissement sont distribuables, sous forme de coupon, à France Active + 50% des frais de gestion sont versés sous forme de don par CM-AM à France Active)			

34. Le fonds organise-t-il des évènements de sensibilisation à l'impact ou au reporting d'impact pour les entreprises investies ?	Non, le fonds ne pratique pas ou très irrégulièrement ce genre d'initiatives "pédagogiques" auprès de ses participations.	Oui, le fonds pratique régulièrement ce genre d'initiatives "pédagogiques" auprès de ses participations (pour plus de 30% des participations détenues chaque année)	Oui, le fonds pratique très régulièrement ce genre d'initiatives "pédagogiques" auprès de ses participations (pour plus de 50% des participations détenues chaque année)	1	0	0,00 /2
---	---	---	--	---	---	---------

SYNTHESE	RÉSULTAT FINAL (%)	63	/100
----------	--------------------	----	------

Position sur l'échelle

Section A	Théorie du changement (Max = 30)	19
Section B	Mise en œuvre (Max = 27)	15
Section C	Suivi des résultats (Max = 30)	19
Section D	Communication et crédibilité (Max = 10)	8
Section E	Bonus (Max = 5)	/2
Score final	Total (Maximum = 100)	63